

2) entrent-elles dans l'éventail politique de mon organisation d'avant garde?

3) celle-ci a-t-elle défini, à son niveau, des revendications correspondantes?

4) si oui, lesquelles? Si non, pourquoi.

c) Pour que la J.C.R. puisse répondre, au niveau national, d'une façon tant soit peu complète à ces questions, il faudra que l'on puisse répondre préalablement à deux séries de questions. Il faudra d'abord envisager le problème général de savoir si oui ou non la J.C.R. doit et peut aboutir à élaborer et avancer une plateforme revendicative de la Jeunesse. Si oui, l'on aura une réponse aux questions 3 et 4, ce qui éclairera grandement les choses. L'on peut pourtant, en attendant, esquisser dès maintenant un "oïlan" du syndicalisme étudiant de 1956 à 1967 et poser la question de savoir si et dans quelle mesure certaines analyses et certaines revendications avancées par l'U.N.S.F. ne sont pas à reprendre aujourd'hui par des organisations d'avant garde et en particulier si elles ne correspondent pas justement aux vues et à l'action que développe par ailleurs la J.C.R....

Nous n'attendrons pas ces réponses pour dire et répéter à un niveau politiquement très général et parfois géographiquement très précis - Nanterre - :

- la nécessité d'avancer des revendications et mener des luttes au type U.N.S.F. (ce qui ne veut pas dire que bien des luttes et telle revendication de l'U.N.S.F. ne soient pas à critiquer) pour trouver, créer un terrain, un "public" favorables à celles préconisées par la J.C.R. .

- l'intérêt que présentent les critiques et revendications de l'organisation "de masse" des étudiants comme éléments techniques susceptibles de permettre plus tard :  
- une critique à la fois plus globale et plus détaillée de l'université  
- d'avancer des propositions pour un programme de transition (c) (pour la note à T.S.V.P.)